

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

23 mars 2021

Date d'affichage :

5 avril 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **29 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Anne VEYLAND

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2021**

QUESTION N° 3

OBJET : Riom fait sa transition

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 16 mars 2020.

Nous assistons ces dernières années à une prise de conscience collective mondiale des enjeux environnementaux : changement climatique, réduction de la biodiversité, diminution des ressources naturelles, augmentation des risques environnementaux...

Il est urgent d'agir et d'aller au-delà des engagements réglementaires. La transition écologique est l'affaire de tous et se doit d'être un axe fort du programme politique de notre ville.

Depuis maintenant dix ans, la Ville de Riom s'est engagée dans une 1ère étape dédiée à la sensibilisation à ces enjeux, à travers le fonctionnement et les activités de ses services. Nous avons l'ambition au cours de ce mandat de franchir une nouvelle étape et d'agir avec l'ensemble des Rimois.

C'est pourquoi nous nous engageons dans la démarche « Riom fait sa transition », dont l'ambition est de structurer et déployer un certain nombre d'actions concrètes, visibles et structurantes pour l'avenir de notre ville.

Afin d'être le plus en lien avec les innovations dans ce secteur, un partenariat est en cours d'élaboration avec les enseignants-chercheurs et les étudiants des masters « Développement durable » et « Économie territoriale » de l'Université Clermont Auvergne.

Le pilotage stratégique de cette démarche définira les priorités du mandat qui seront déployées sous forme de projets ambitieux autour du climat (en association notamment avec RLV au travers du PCAET), de l'énergie, de l'aménagement de l'espace public, de la mobilité douce...

Des groupes de travail seront constitués auxquels pourront participer élus, citoyens et acteurs de la vie locale.

Nous vous invitons aujourd'hui à prendre acte de cette ambition.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter la démarche « Riom fait sa transition ».

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 29 mars 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL